

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues



Rapport annuel 2010

Centre européen pour les langues vivantes

Table des matières

1.	Présentation du CELV	3
2.	Domaines de travail prioritaires pour le CELV en 2010	4
3.	Programme d'activités pour 2010	6
4.	Initiatives du Centre de communication, de documentation et de ressources	9
5.	Impact des activités du programme du CELV	14
6.	Coopération au sein du Conseil de l'Europe	17
7.	Coopération avec d'autres institutions	19
8.	Commentaires concernant le budget	23
9.	Le pays hôte	24
10.	L'année 2010 en quelques chiffres	25
11.	Projets au sein du programme 2008-2011	26

1. Présentation du CELV

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz, en Autriche, est une institution du Conseil de l'Europe mise en place en 1994 afin de promouvoir l'enseignement et l'apprentissage des langues en Europe. Le CELV compte à ce jour 34¹ Etats membres.

La mission du CELV est de soutenir ses Etats membres dans la mise en œuvre de leurs politiques d'éducation aux langues en tenant compte, entre autres, des recommandations du Conseil de l'Europe. Il l'accomplit en promouvant les approches innovantes et en diffusant les bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes et, ainsi, en traitant des questions directement liées à une éducation de bonne qualité, qui est une condition essentielle à la cohésion sociale, au dialogue interculturel et à la citoyenneté démocratique, des domaines prioritaires concernant le travail du Conseil de l'Europe tout entier identifiés lors du Sommet de Varsovie en 2005.

Le CELV pilote des programmes à moyen terme sur 4 ans constitués de projets impliquant la participation d'experts européens dans le domaine de l'éducation aux langues.

A travers ce programme comprenant des réunions d'experts, des ateliers, des conférences et des projets de recherche auxquels sont invités des participants des Etats membres, le CELV offre une plateforme pour collecter l'information, stimuler la discussion et former des multiplicateurs dans les domaines liés à l'éducation aux langues. Il entretient également au niveau européen des réseaux de formateurs d'enseignants, de chercheurs et d'administrateurs de l'éducation.

Le CELV à Graz travaille en étroite collaboration avec les autres instances du Conseil de l'Europe actives dans le domaine des langues : la Division des politiques linguistiques (DPL) et le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Le rôle et les activités du Centre de Graz sont complémentaires de ceux de la Division des politiques linguistiques, dont les responsabilités principales sont l'élaboration de politiques et d'orientations pour la promotion de la diversité linguistique et du plurilinguisme, ainsi que le développement d'instruments de référence pour la planification politique et la définition de standards.

¹ Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Roumanie, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Suède, Suisse, « L'ex-République yougoslave de Macédoine », Royaume-Uni

2. Domaines de travail prioritaires pour le CELV en 2010

En 2010, le Centre européen pour les langues vivantes s'est tout particulièrement concentré sur le développement plus avant du volet de ses activités lié au travail en réseau, à la consultation et à la coopération.

Le Centre a renforcé sa coopération avec la société civile à travers la mise en place d'un Forum de réseau professionnel d'OING sur l'éducation aux langues. Ce forum comprend 12 associations et institutions internationales partageant des valeurs et une expertise communes dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. Ce nouvel axe de coopération a attiré une clientèle différente, intéressée par le travail du CELV, et a ouvert de nouveaux canaux de diffusion. La Déclaration de Graz dans le domaine de l'éducation aux langues intitulée « Une éducation de qualité pour les personnes

plurilingues vivant dans des sociétés multilingues », qui se base sur les résultats de la première réunion du réseau, a influencé de manière significative les orientations stratégiques des organisations participantes. A cet égard, le Centre a clairement fait ses preuves en tant que chef de file du réseau.

Le programme *Valoriser les professionnels en langues* pour 2010 comportait en tout 119 événements organisés et/ou soutenus par le CELV. La 3^e année du programme a été caractérisée par un travail continu en réseau pour l'ensemble des projets du Centre. Ce travail a été réalisé sous différentes formes, comme le pilotage de supports et d'activités dans différents contextes, la rédaction d'études de cas sur des exemples de mise en œuvre, la proposition d'activités pédagogiques à inclure dans les kits de formation ou les banques de données et l'assistance dans les procédures d'assurance qualité. Ce travail a créé une base solide à partir de laquelle pourront être préparés les résultats finaux des projets qui seront publiés en 2011.

La fonction de travail en réseau du Centre a été renforcée grâce à la nouvelle conception et à la réorganisation du site-portal du CELV, qui présente désormais de nouvelles fonctionnalités encourageant le retour d'information et les liens avec les réseaux sociaux. Le développement de plus de 30 sites web du CELV offre aux projets et aux réseaux existants une plateforme de travail collaborative efficace.

En ce qui concerne la consultation, le Centre a été invité à fournir son soutien et son expertise sur les thèmes de ses programmes. L'intérêt pour les travaux du Centre s'est développé au-delà

des frontières des Etats membres, avec des initiatives de coopération avec le Japon, le Maroc (en collaboration avec l'ALECSO) et, plus particulièrement, avec le Canada, qui a souligné à nouveau son souhait de développer une coopération plus étroite sur la base de l'actuelle Note sur la coopération et la liaison. Des discours introductifs prononcés lors de grandes conférences et d'événements tout au long de l'année ont permis d'accroître la visibilité du CELV et de renforcer sa réputation de point de référence dans son domaine de compétence.

Sur le plan de la coopération, le CELV a pu accroître son influence de manière significative en 2010 et a fait preuve d'initiatives à l'échelon international, national et local, ainsi qu'au sein du Conseil de l'Europe ; ces initiatives, grâce à leur transversalité, se sont avérées efficaces.

Le dialogue et la coopération continus avec la Commission européenne ont ouvert d'autres possibilités de synergies, notamment en matière de diffusion. Le CELV a participé, en tant que partenaire ou partenaire associé, à 5 projets financés par l'Union européenne et le Centre a obtenu un financement de la Commission européenne pour ses activités en 2011-2013 dans le cadre de son activité de soutien spécialisé « Favoriser l'enseignement de la langue romani dans les écoles en Europe ».

Le Centre a collaboré avec les autorités autrichiennes dans le cadre de plusieurs initiatives qui ont promu avec succès le travail mené par le Centre et fait en sorte que son expertise soit reconnue et puisse être appliquée concrètement au niveau local. Le 1^{er} juillet, à l'occasion de son 15^e anniversaire, le CELV a organisé un événement animé conjointement par Claudia Schmied,

Le Centre européen pour les langues vivantes
Forum pour le réseau professionnel

Le Forum pour le réseau professionnel est constitué d'associations et institutions internationales partageant des valeurs communes et ayant une expertise similaire dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. Sous les auspices du CELV, les membres du Forum ont convenu de partager leur savoir-faire et se sont engagés à travailler ensemble dans les domaines d'intérêt commun afin d'améliorer l'éducation aux langues.

- AIALA**, l'Association internationale de linguistique appliquée, est une fédération internationale regroupant des associations nationales et régionales de linguistique appliquée et contribuant au développement de toutes les disciplines appartenant à la linguistique appliquée. www.aiala.info
- ALTE**, l'Association des examinateurs en langues en Europe, est une association regroupant des fournisseurs d'examen en langues vivantes et compte quelques-uns des meilleurs organes d'évaluation au monde. Grâce à ses activités, ALTE occupe un rôle principal dans la gestion des questions de qualité et d'équité des examens et la sensibilisation concernant les questions liées aux examens en langues. www.alte.org
- Cercles**, la Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur, est une confédération d'associations indépendantes et regroupe quelque 290 institutions ayant comme mission principale la formation en langues. www.cerclcs.org
- EAALTA**, l'Association européenne pour l'élaboration des tests et l'évaluation, est une association professionnelle pour les examinateurs en langues en Europe qui cherche à promouvoir la compréhension et le partage des pratiques d'examen et d'évaluation dans toute l'Europe. www.eaalta.eu.org
- EAQUALS**, l'Association européenne de services linguistiques de qualité, est une association internationale regroupant des fournisseurs de formations en langues et visant à promouvoir et à garantir la qualité parmi les institutions offrant une éducation et une formation en langues, ainsi qu'une formation des enseignants en langues. www.eaquals.org
- Le **CELV**, le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe, fait fonction de catalyseur pour les réformes dans l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il aide les acteurs principaux dans ses 34 Etats membres en rapprochant les politiques et les pratiques d'éducation aux langues. www.celv.eu
- Le **CELEC**, le Conseil européen pour les langues/European Language Council, est une association dont l'objectif principal est la promotion d'une amélioration quantitative et qualitative de la connaissance des langues et cultures de l'Union européenne et des autres langues et cultures. www.celc.org
- La **FIPLV**, la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes, est la seule association internationale multilingue d'enseignants en langues. www.fiplv.org
- ICC**, la International Certificate Conference e.V., est une organisation non gouvernementale qui définit des standards pour un réseau transnational d'apprenants en langues. L'ICC est une association internationale à l'impact local dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. www.icc-languages.eu
- UOttawa**, l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa, renforce et assure la promotion de l'éducation et de la recherche dans le domaine de l'enseignement, de l'évaluation et de la conception des politiques linguistiques au Canada. www.obli.uottawa.ca

European Centre for Modern Languages
Centre européen pour les langues vivantes
Europäisches Fremdsprachenzentrum



Les intervenants lors de l'événement du 15^e anniversaire et les représentants des Etats fondateurs du Centre européen pour les langues vivantes, parmi lesquels (4^e en partant de la droite) Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice Générale de l'Éducation, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport et coordinatrice du Dialogue interculturel au sein du Conseil de l'Europe, à côté de Beatrix Karl, ministre fédérale autrichienne de la Science et de la Recherche, et (tout à droite) Waldemar Martyniuk, Directeur exécutif du CELV.

1. Excellence dans l'éducation aux langues

ministre autrichienne de l'Éducation, des Arts et de la Culture, et Beatrix Karl, ministre autrichienne des Sciences et de la Recherche. La manifestation s'est concentrée sur le futur rôle du Centre, en s'appuyant sur l'expérience acquise durant les 15 dernières années pour promouvoir l'excellence dans l'éducation aux langues. Le public a rassemblé des représentants des États membres du Conseil de l'Europe à deux niveaux : des officiels ministériels responsables de la nomination des experts aux activités du CELV et les Délégués du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, des experts et des décideurs du pays hôte ont participé aux célébrations. Un hommage particulier a été rendu aux capacités de travail en réseau du Centre et au fait que le Centre soit devenu « une référence pour encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues ».

Pour ce qui est des synergies internes, le Centre a participé aux événements phares de la Division des politiques linguistiques, tels que le Forum politique intergouvernemental sur « Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles » (Genève, 2-4 novembre). L'inclusion d'activités soutenant la mise en œuvre des recommandations et autres instruments

politiques élaborés par la Division dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt pour le programme 2012-2015 du CELV reflète la motivation du CELV à poursuivre et mettre à profit les valeurs et principes fondamentaux sur lesquels repose le travail du Conseil de l'Europe dans l'éducation aux langues. Le programme abordera également les questions des langues régionales et minoritaires, en vue de promouvoir davantage les synergies avec les travaux réalisés par le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Le CELV a impliqué tous ses groupes cibles au sein d'une consultation à grande échelle sur les orientations de son programme 2012-2015, *Apprendre par les langues*. Des ateliers organisés avec les Points de contact nationaux et les Autorités nationales de nomination du CELV ont permis de collecter un retour d'information précieux et de promouvoir les idées fondant le nouveau programme avant l'adoption de l'appel à contributions par le Comité de direction du Centre au mois d'octobre. Le nouveau programme du Centre reposera sur une approche inclusive de l'éducation plurilingue et interculturelle et sera axé sur le droit de l'apprenant à une éducation aux langues de qualité.

3. Programme d'activités pour 2010

Introduction au programme

Le programme du Centre pour 2008-2011, *Valoriser les professionnels en langues : compétences - réseaux - impact - qualité*, aborde les défis actuels en matière d'éducation tels qu'ils sont exprimés, par exemple, dans le Livre blanc sur le dialogue interculturel (2008) du Conseil de l'Europe et dans les objectifs de la Stratégie de Lisbonne concernant l'éducation et la formation. Les sujets principaux touchant aux processus de réforme nationaux comprennent notamment l'application de normes dans l'enseignement et l'évaluation des résultats, le renforcement de l'autonomie des institutions éducatives, l'intensification de l'hétérogénéité ethnique et culturelle des apprenants et la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie ou de l'éducation « récurrente ». Les enseignants de langues, les formateurs

d'enseignants et les professionnels en langues chargés de mettre en œuvre les politiques sont des acteurs clés de ce processus de changement. Par le biais de son programme, le CELV vise à valoriser plus encore les enseignants :

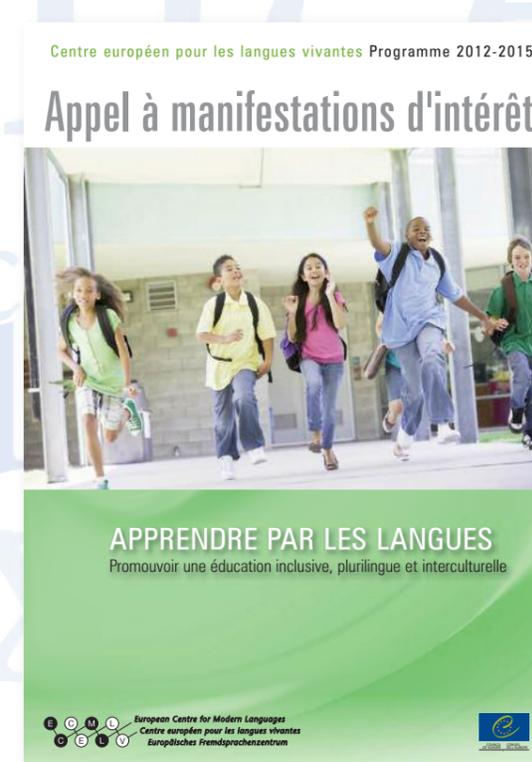
- en améliorant les compétences professionnelles des enseignants en langues ;
- en renforçant les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues ;
- en permettant aux professionnels en langues d'exercer un impact plus fort sur les processus de réforme ;
- en contribuant à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe.

Aperçu des activités

En 2010, le CELV a organisé 37 événements de programme et 6 événements de soutien nationaux et accueilli un total de 877 participants².

32 événements ont eu lieu à Graz et ont accueilli un total de 436 participants.

11 événements supplémentaires impliquant 441 participants au total ont eu lieu dans 10 États membres du CELV (Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, République tchèque, France, Finlande, Roumanie, Slovaquie, Suisse) et au Canada.



² Le chiffre concernant la participation totale combine toutes les fonctions (participants, membres de l'équipe ou autre rôle) et inclut tant les personnes dont les frais ont été pris en charge par le CELV que celles les ayant financés elles-mêmes.

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Principaux développements en 2010

Préparation du programme 2012-2015 du CELV

L'appel à manifestations d'intérêt pour le programme *Apprendre par les langues* a été lancé en décembre 2010 sur la page du site web www.ecml.at/call qui lui est consacrée, la date limite de présentation des candidatures étant fixée au 1^{er} mai 2011.

Le prochain programme constitue une innovation pour le travail du CELV en ce qu'il tente d'explorer de nouvelles structures et modalités pour mettre l'éducation aux langues à la portée d'un public cible élargi. Ces nouveautés comprennent notamment les éléments suivants :

- la présentation d'une vision à long terme de l'éducation aux langues sera développée tout au long du programme et au-delà ;
- s'il s'appuie sur l'expertise développée dans le secteur de l'éducation aux langues étrangères, le nouveau programme s'occupera aussi d'autres domaines de l'éducation qui, dans bien des cas, ne sont pas directement associés à l'éducation aux langues : les cours de langue majoritaire (par exemple le français en France, le polonais en Pologne, etc.), la discipline enseignée (par exemple la biologie, les mathématiques, l'histoire) et le contexte d'apprentissage informel/non formel, en vue d'offrir un soutien à l'apprentissage tout au long de la vie ;
- les approches éducatives inclusives seront examinées afin de renforcer la composante sociale de l'éducation plurilingue et inter-

culturelle. Dans ce contexte, l'appel lance une invitation aux propositions de projets concernant l'éducation aux langues migrantes, régionales, minoritaires, ainsi qu'aux langues des signes et à celles portant sur l'offre éducative pour les aveugles et les malvoyants ;

- le Centre fournira une plateforme pour les projets axés sur la médiation du travail du CELV avec des groupes cibles définis, favorisant ainsi une diffusion ciblée.

En vue de l'élargissement de la portée des activités du programme du CELV, les experts en éducation aux langues tout comme les experts en éducation dans d'autres domaines ou encore les représentants des organisations concernées par une éducation aux langues de qualité ont été invités à présenter leurs propositions. Les associations de parents d'élèves, les conseils d'établissements et le secteur des entreprises, pour ne citer qu'eux, ont été invités à contribuer au programme 2012-2015.

Projets à court terme

Trois nouveaux projets et une activité de soutien spécialisé ont été lancés en 2010 : « Former les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues – projet de suivi » (ELP-TT2) et « Formation pour relier les examens de langues au *Cadre européen commun de référence pour les langues* » (RelEx) sont des projets de suivi qui répondent au besoin de soutien continu dans le domaine de la mise en œuvre du PEL et du CECR souligné par les Etats membres. Suite à un appel à manifestations d'intérêt restreint, le projet « Les programmes de

mobilité au service de l'éducation plurilingue et interculturelle – Outils pour les enseignants en langues » (PluriMobil) a été lancé avec succès.

Les projets à court terme complètent les projets existants au sein du programme et devraient permettre de développer de nouveaux produits et services tangibles et innovants en vue de réaliser les objectifs fixés pour l'ensemble du programme.

Une activité de soutien spécial intitulée « Favoriser l'enseignement de la langue romani dans les écoles en Europe » (QualiRom), fondée sur un partenariat à grande échelle avec des groupes d'experts et des organisations, a également démarré en 2010. Cette activité vise à renforcer les réseaux locaux et à contribuer à la mise en œuvre de cursus et de méthodes d'enseignement fondés sur les normes européennes, notamment face à la discrimination contre les communautés Roms et les Gens du voyage.

Atelier pour les Points de contact nationaux du CELV et les Autorités nationales de nomination du CELV

Un atelier conjoint des Points de contact nationaux (PCN) et des Autorités nationales de nomination (ANN) du CELV s'est tenu à Graz du 29 juin au 2 juillet. Bien que chaque réunion ait eu un programme individuel, une journée a été réservée à des discussions entre les deux groupes de représentants sur les synergies et sur des problèmes communs, en plaçant plus particulièrement l'accent sur le programme 2012-2015 du CELV.

L'un des objectifs principaux de l'atelier était d'examiner et d'enregistrer les retours d'information sur le projet d'appel pour le programme 2012-2015 du CELV. Les questions soulevées durant les débats ont fait ressortir l'appréciation globale exprimée par les représentants nationaux à l'égard des nouveaux programmes envisagés, ainsi que les défis que comportent les innovations proposées : comment toucher des groupes cibles au-delà du secteur des langues étrangères et trouver un équilibre entre les aspects « visionnaires » et les aspects « applicables » du travail du CELV. Les discussions des participants ont apporté une contribution précieuse à la version finale de l'appel à manifestations d'intérêt.

4. Initiatives du Centre de communication, de documentation et de ressources

Le Centre de communication, de documentation et de ressources (CCDR) joue un rôle clé dans la production et la diffusion des produits du Centre, dans la promotion du CELV et dans la coordination des relations entre le Centre et ses réseaux partenaires, notamment les Points de contact nationaux, le Forum pour le réseau professionnel, les associations professionnelles et les autres partenaires institutionnels.

Communication

Parmi les initiatives de relations avec les médias prises au cours de l'année 2010, la participation du Centre à la célébration de la Journée de l'Europe « Nous sommes l'Europe », organisée le 6 mai sur la place principale de Graz par le Conseil municipal de Graz et le gouvernement de la province de Styrie, a une fois de plus remporté un franc succès en promouvant le CELV auprès du public local. Une interview avec l'ORF et une chaîne télévisée privée de Styrie a été diffusée.

A l'occasion du 15^e anniversaire, le ministère de l'Education, des Arts et de la Culture à Vienne a publié un article de deux pages décrivant la fonction et les objectifs du Centre, accompagné de déclarations par des hauts responsables.

Environ 50 articles sont parus sur le site du CELV. Trois rubriques principales ont été couvertes : la contribution du CELV aux conférences internationales dans le domaine de l'éducation aux langues, les informations récentes du Conseil de l'Europe concernant l'éducation aux langues et les informations

des partenaires du secteur ou des Points de contact du CELV. Plusieurs articles, comme celui sur le 15^e anniversaire du CELV et le lancement du nouveau site du CELV, ont été reproduits sur le site-portal du Conseil de l'Europe.

Les activités en 2010 ont bénéficié d'une communication interactive accrue sur Facebook et Twitter, notamment pour la promotion de la Journée européenne des langues. Etant donné que l'un des principaux groupes cibles de la Journée, les élèves et les étudiants, utilisent désormais largement ces vecteurs électroniques, le Centre a adapté ses canaux de communication. Pour le Portfolio européen des langues, une plateforme a été créée sur Facebook par le coordinateur du projet « Former les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues » (ELP-TT3).

Le site internet dédié aux Points de contact nationaux (<http://contactpoints.ecml.at>) créé l'année précédente a continué à être développé en 2010. Le site offre une plateforme visant à faciliter le travail du réseau et à en améliorer le partage et la transparence. Une page nationale est affectée à chacun des 34 pays et au Canada, en tant que membre associé, pour présenter chaque PCN, ses services, les ressources de référence et les contacts nationaux et, le cas échéant, les ressources du CELV et du Conseil de l'Europe traduites dans la ou les langues nationales. L'une des évolutions importantes en termes de visibilité concerne la section consacrée aux experts participant aux activités du CELV. Cette section permet de promouvoir l'expertise nationale et d'encourager des synergies. Y figurent les coordonnées des

coordinateurs des projets, des membres des équipes de coordination, des partenaires associés et des participants nommés aux ateliers centraux du CELV depuis 2008 et, le cas échéant, le rapport de l'atelier que chaque participant est invité à soumettre aux Autorités nationales de nomination et au PCN dans son pays.

Le site des Points de contact, qui est régulièrement actualisé avec du matériel et des informations dans les langues nationales, a reçu environ 11 000 visites par mois en 2010.

Marketing – à Graz et dans 18 Etats membres

En 2010, en plus de son programme, le CELV a soutenu 76 événements (46 % de plus par rapport aux 52 manifestations soutenues en 2009) organisés dans 18 Etats membres, ainsi qu'en Belgique, au Canada, en Italie, au Japon, au Maroc et en Turquie, en fournissant du matériel d'information et des publications et/ou en effectuant des présentations. Il s'agissait de 52 événements externes (conférences, séminaires, ateliers), comprenant 23 événements auxquels un ou plusieurs agents du CELV ont participé, de 17 événements organisés dans les locaux du CELV et de 7 événements de soutien nationaux.

En décembre, le CELV a lancé l'appel à manifestations d'intérêt pour le 4^e programme d'activités à moyen terme. Les membres du personnel du CELV ont été invités à présenter les orientations du prochain programme ainsi que la procédure de candidature au Forum 2010 du CELV/ELC sur « Le défi multilingue : la prochaine génération » (Bruxelles, Belgique,



2-3 décembre 2010) et à la journée d'information (Sèvres, France, 13 décembre 2010) organisée par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), Point de contact national du CELV en France. Une série de manifestations visant à diffuser l'appel dans les Etats membres a suivi en 2011.

Le séminaire international sur « La formation des enseignants à l'EMILE et le renforcement des capacités : perspectives pour la prochaine décennie à partir de l'expérience actuelle » (Madrid, Espagne, 28-29 octobre 2010) organisé par le ministère de l'Education espagnol a offert une excellente opportunité pour promouvoir le projet du CELV « Conception de curriculums pour l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère » (CLIL-CD), ainsi que le travail du CELV dans ce domaine.



à la réunion préparatoire de la Nuit européenne des langues (19 octobre 2010). En outre, un forum de discussion intitulé « Le plurilinguisme en Inde, en Afrique et en Europe » a été organisé dans les locaux du CELV (20 octobre 2010).

Publications

La publication du projet « Cadre européen pour la formation des enseignants à l'EMILE » a été publiée en ligne (<http://clil-cd.ecml.at>) en trois langues (anglais, français et allemand) et des copies sur papier de la publication ont été imprimées en anglais et en allemand. Celle-ci sera présentée, avec toutes les autres publications du programme actuel, lors de la conférence de clôture du programme du CELV en septembre/octobre 2011.

Le Cadre peut être utilisé comme un instrument de base pour la mise en place de modules de formation des enseignants à l'EMILE. Il présente une vue d'ensemble des compétences nécessaires aux enseignants pour enseigner, de manière intégrée, une discipline, une deuxième langue ou une langue étrangère aux élèves. Le cursus de formation des enseignants proposé s'appuie sur des compétences définies et présente une structure modulaire qui permet aux utilisateurs d'adapter le programme en fonction des contextes nationaux, régionaux ou locaux spécifiques.

Une pochette, un dépliant publicitaire, un guide d'information et une brochure de présentation des stratégies pour la mise en œuvre du *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation* (PEPELF) ont été publiés en kit afin de compléter le livre original.

Susanna Slivensky, Directrice exécutive adjointe/Directrice des programmes du CELV, María Jesús Frigols Martín, coordinatrice du projet CLIL-CD, et David Marsh, membre de l'équipe de coordination, ont apporté leur contribution à cet événement.

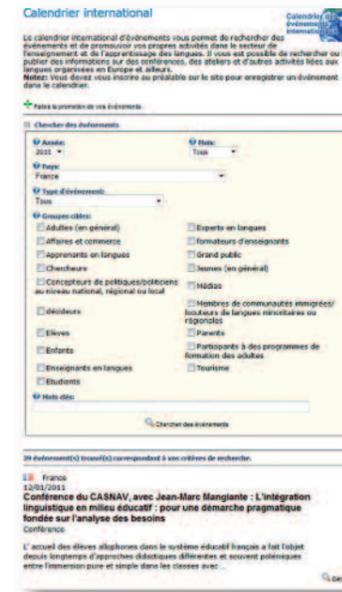
Le symposium sur l'unité dans la pluralité intitulé « Politik der Vielfalt - Indien, Afrika, Europa » (Graz, Autriche, 18-20 octobre 2010) a été organisé sous les auspices de la Commission autrichienne pour l'UNESCO par l'Akademie Graz et le *Treffpunkt Sprachen* (Université Karl-Franzens de Graz), en collaboration avec un certain nombre d'associations locales et le CELV. La contribution du Centre s'est traduite notamment par la participation du Directeur exécutif du CELV à la réunion des organisateurs et la conférence de presse (18 octobre 2010) et

Cette documentation, qui vise à soutenir la mise en œuvre du PEPELF dans divers contextes, a été produite dans le cadre du projet de suivi « Pilotage et mise en œuvre du Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale » (EPOSTL2).

Le rapport en ligne de Michel Candelier et coll., *A travers les langues et les cultures – CARAP : Cadre de Référence pour les Approches Plurielles des Langues et des Cultures*, initialement publié en 2007, a été révisé en mai 2010 dans le cadre du projet de suivi « Cadre de référence pour les approches plurielles » (CARAP) (2008-2011, <http://carap.ecml.at>).

Les traductions des publications suivantes du CELV ont également été produites en 2010 :

- Newby, David/Allan, Rebecca/Fenner, Anne-Brit/Jones, Barry/Komorowska, Hanna/Soghikyan, Kristine (eds.), *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale : cadre de réflexion pour la formation des enseignants en langues* : nouvelles traductions en croate, en italien et en espagnol ; le CELV a reçu une nouvelle demande pour la traduction du PEPELF en turc par l'université Gazi ; cette publication était déjà disponible en allemand, anglais, français, grec, hongrois, lituanien et polonais.
- Bernaus, Mercè/Andrade, Ana Isabel/Kervran, Martine/Murkowska, Anna/Trujillo Sáez, Fernando, *La dimension plurilingue et pluriculturelle dans la formation des enseignants de langues : kit de formation* : le CELV a reçu une demande de la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine pour la traduction du dépliant dans les trois langues officielles du pays.



Nouveau site-portal du CELV

La nouvelle version du site-portal du CELV (<http://www.ecml.at>) a été lancée en septembre.

Le réaménagement du site visait principalement à :

- intégrer tous les sites au sein du système de gestion du contenu du Centre (et automatiser ainsi plusieurs fonctions auparavant exécutées « manuellement ») ;
- mettre en évidence les publications du Centre ;
- intégrer les fonctionnalités liées aux forums des réseaux sociaux ;
- faciliter la navigation (toutes les informations essentielles devraient être accessibles en deux clics) ;
- mettre au point un site mieux conçu et cohérent ;
- offrir une meilleure fonctionnalité et une plus grande souplesse (il est possible d'accéder à des modules spécifiquement conçus pour présenter le contenu sous divers formats conviviaux).

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Le nouveau site, annoncé sur le portail principal du Conseil de l'Europe, présente une vitrine de plus de 70 publications relatives à différents aspects de l'éducation aux langues, téléchargeables en ligne. Parallèlement aux enquêtes, aux informations sur les évolutions à l'échelon national, aux mises à jour sur les projets du Centre et à l'accès à la *Gazette européenne des langues*, le site présente un « calendrier international » permettant de promouvoir des activités liées à l'éducation aux langues en Europe et ailleurs, ainsi qu'une « base de données des experts » visant à promouvoir les services des professionnels des langues dans leurs domaines de spécialité. Le site comprend également de la documentation « prête à l'emploi » pour les principaux groupes auxquels s'adressent les travaux du Centre : enseignants, formateurs d'enseignants et décideurs, mais aussi pour les personnes qui s'intéressent tout simplement aux langues et à l'éducation aux langues.

Des fonctionnalités personnalisées ont été ajoutées à plusieurs sites de projets en 2010 en fonction des besoins spécifiques. Des sondages/enquêtes en ligne, galeries d'images, foires aux questions, applications de gestion des documents ont permis d'améliorer chacun de ces sites. Ce processus se poursuivra en 2011 avec le développement de bases de données documentaires et d'autres applications permettant de présenter les résultats de façon optimale.

Il est également envisagé, en 2011, d'améliorer encore la cohérence des différents sites sur la plateforme internet et d'offrir des bases de données sur plateformes multiples ; autrement dit, le contenu stocké dans l'archive centrale

pourra être disponible et affiché sous différents formats et sur différents sites du CELV selon les besoins.

Statistiques de consultation

- Environ 3,5 millions de pages des sites constituant la plateforme web du CELV ont été visualisées.
- Le site des Points de contact nationaux (environ 150 000 pages visitées) a été continuellement mis à jour avec des informations et des comptes rendus des participants nationaux aux manifestations du CELV.
- Les abonnements à la *Gazette européenne des langues* ont augmenté de 12 % et sont passés à 6 440 (5 750 en 2009).
- 143 événements ont été enregistrés dans le calendrier international des événements du CELV promouvant les activités d'importance dans l'éducation aux langues (augmentation de 7% par rapport à 2009).
- Les téléchargements de publications ont augmenté de 15 % et s'élèvent à 493 000 en 2010 (430 000 en 2009).
- Fin 2010, la base de données d'experts permettant aux professionnels des langues de promouvoir leurs services dans leurs domaines de spécialité contenait des informations concernant plus de 150 experts.

5. Impact des activités du programme du CELV

Un système exhaustif constitué d'outils et de procédures visant à faciliter l'évaluation du programme du CELV a été introduit au moment du lancement du programme en 2008. Les données quantitatives obtenues à travers ce système sont validées par des retours d'information qualitatifs qui démontrent la qualité des services du CELV, ainsi que l'adoption et le suivi des projets dans les Etats membres du CELV. Toutes les données d'évaluation sont mises en ligne sur les sites du CELV avec un accès restreint pour les acteurs concernés.

Quelques exemples de retours d'information sur l'impact du travail du CELV reçus des bénéficiaires des activités du programme :

- « Les projets du CELV [...] répondent aux priorités éducatives en matière d'apprentissage des langues étrangères en Bulgarie de façon exhaustive et constructive en permettant aux professionnels des langues non seulement d'améliorer leurs compétences, mais aussi, ce qui est plus important, de sortir des sentiers battus en faisant appel à des approches d'enseignement innovantes offertes à travers divers projets de recherche soutenus par le CELV, fondés sur la pratique, sur des données factuelles et sur l'expérience. »
Krassimira Todorova – Autorité nationale de nomination de Bulgarie
- « J'envisage de rencontrer mes responsables au sein de la Commission chargée des examens d'Etat afin de faire le point sur l'atelier et de produire des recommandations concernant la marche à suivre par la Commission pour établir un plan d'action visant à établir des liens et des correspondances entre nos examens et le CECR. »

Sheila Smyth, Institution State Examinations Commission, Irlande, participante à un atelier du CELV

- « La plupart des formateurs d'enseignants de l'IUFM qui ont participé à un atelier ont continué à être impliqués dans les activités du projet et ont maintenu des contacts professionnels avec d'autres participants. » *Enquête française d'évaluation d'impact sur les participants de l'IUFM aux ateliers*

Incidence du statut d'Etat membre du CELV

Afin de préparer l'atelier pour la célébration du 15^e anniversaire et l'atelier des Points de contact nationaux et des autorités de nomination du CELV en juin, les participants ont été invités à fournir un rapport sur les avantages et les conséquences du statut d'Etat membre du CELV. L'objectif était de présenter une synthèse de l'expérience des représentants nationaux du CELV en ce qui concerne le suivi des travaux du CELV dans leur pays. Le CELV a reçu des comptes rendus de 21 Etats membres.

Les Etats membres du CELV semblent apprécier notamment les possibilités de travail en réseau dans l'environnement européen que fournit le CELV à ses participants. Les avantages offerts par le partage d'expertise et par le renforcement des compétences professionnelles sont considérés valorisants, non seulement pour les participants individuels, mais aussi pour les milieux éducatifs nationaux, régionaux et locaux. L'efficacité du retour d'information apporté aux collègues, aux associations et autres

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

l'éducation

réseaux professionnels est soulignée comme un élément essentiel dans une perspective de plus grande envergure. D'autre part, cet important processus national de mise en réseau pose un défi à la plupart des Points de contact du CELV. Les rapports montrent que l'intégration efficace et effective du travail du CELV dans les initiatives nationales, régionales ou locales découle de la mise en relation des sites internet existants, des bulletins d'information, des associations, des expositions et/ou des conférences professionnelles.

Pour ce qui est des instruments concrets mis au point et/ou promus par le CELV, le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), le *Portfolio européen des langues* (PEL) et le *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale* (PEPELF) constituent, d'après les informations reçues à l'échelon national, le matériel le plus important. En particulier, dans les pays où les traductions en langue nationale ont été publiées, les enseignants et les formateurs d'enseignants en langues diverses sont intervenus dans les débats lancés dans le cadre de ces publications.

Evaluation des projets : retour d'information de la part des consultants au programme du CELV

Dans les comptes rendus, les consultants au programme du CELV résument les résultats annuels de chaque projet, fondés sur les rapports annuels des coordinateurs de projet, la documentation de projet et le matériel disponible sur les sites des projets. Grâce aux retours d'information, les équipes de projet

sont informées sur les commentaires d'évaluation des consultants.

Les comptes rendus des consultants fournissent en outre des éléments relatifs aux objectifs globaux du programme. Les consultants observent les évolutions transversales entre les projets et sont en mesure de prévoir leur impact, aussi bien à plus grande échelle (au-delà de la pratique individuelle) que dans une perspective à plus long terme. Leurs rapports sont complétés par les données des participants aux activités de projet sur les retombées obtenues dans des contextes concrets (voir les « données statistiques sur les participants aux ateliers » ci-dessous).

Les conclusions suivantes, issues des comptes rendus pour 2010, illustrent l'interprétation qualitative fournie :

- « Le principal impact pouvant être attendu du domaine thématique de l'éducation plurilingue sur les processus de réforme pourra consister en une meilleure compréhension des principes fondant un certain nombre d'aspects de l'éducation plurilingue – en ce qui concerne notamment le cadre conceptuel du CARAP (Cadre de référence pour les approches plurielles) – et en une identification et une diffusion d'approches pratiques et réalisables concernant sa mise en œuvre. » Frank Heyworth
- « On peut s'attendre à un effet multiplicateur, qui devrait varier considérablement d'une application/mise en œuvre relativement immédiate et active à une utilisation plus lente et partielle. » Sauli Takala

Données statistiques sur les participants aux activités du CELV

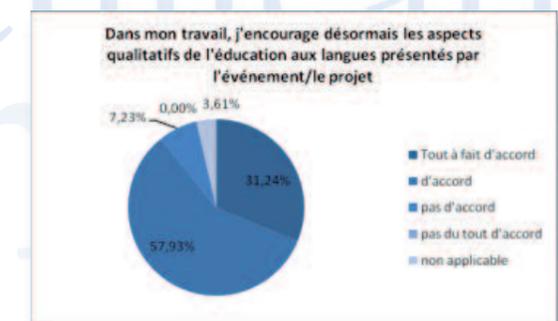
Les données suivantes synthétisent les réponses fournies à une série de questions mises au point à titre d'indicateurs de résultats pour les objectifs du programme du CELV fixés pour 2008-2011.

- « Cet événement m'a aidé(e) à développer mes compétences professionnelles » (objectif du programme du CELV : améliorer les compétences professionnelles des enseignants en langues)
91 % des participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que l'événement du CELV auquel ils ont participé avait contribué à leur développement professionnel.
- « Cet événement m'a motivé(e) à participer de manière plus active au travail en réseau au sein de la communauté professionnelle » (objectif du programme du CELV : renforcer les réseaux professionnels et l'ensemble de la communauté des enseignants en langues)
90 % des participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que l'événement auquel ils ont participé les avait encouragés à travailler plus activement en réseau.
- « Cet événement m'a encouragé(e) à exercer plus d'influence sur les processus de réforme dans mon environnement professionnel » (objectif du programme du CELV : permettre aux professionnels en langues d'exercer un impact plus fort sur les processus de réforme)
86 % des participants à l'atelier étaient

tout à fait d'accord ou d'accord pour dire que l'événement auquel ils ont participé les avait encouragés à s'impliquer davantage dans les processus de réforme.

- « Cet événement a souligné les aspects qualitatifs de l'éducation aux langues dont je ferai la promotion dans mon environnement professionnel » (objectif du programme du CELV : contribuer à une éducation aux langues de meilleure qualité en Europe)
95 % des participants étaient tout à fait d'accord ou d'accord pour dire qu'ils feraient la promotion des aspects qualitatifs de l'éducation aux langues examinés au cours de l'événement auquel ils ont participé.

Les services offerts par le CELV (ou par les organisateurs dans le cas d'événements hors de Graz) ont été considérés comme bons ou très bons par plus de 99,7 % des participants et des membres des équipes ayant participé à des activités du Centre.



6. Coopération au sein du Conseil de l'Europe

La coopération avec la Division des politiques linguistiques (DPL) et la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires fait partie intégrante du fonctionnement du CELV.

A la suite du Séminaire du Portfolio européen des langues, auquel 45 pays ont participé et qui s'est déroulé au mois de septembre 2009 dans les locaux du CELV, une réunion de planification stratégique avec la Division et le Comité européen de validation a eu lieu à Strasbourg à la fin du mois de novembre. Cette réunion a permis de faire le point sur le rôle que pourrait jouer le Centre dans le futur développement du Portfolio (le mandat du Comité européen de validation expirant à la fin de l'année 2010). L'importance croissante du rôle du CELV dans la mise en œuvre du PEL et la réalisation de synergies a été soulignée lors de la réunion. La future implication du Centre pourrait se concentrer sur les domaines suivants :

- promotion de la philosophie sous-jacente et de l'approche offerte par le PEL ;
- poursuite de l'élaboration des sites web de projet du CELV existants relatifs au PEL et liaison plus étroite ou fusion avec le site web du Portfolio de la Division des politiques linguistiques ;
- soutien à la mise en œuvre et à la formation ;
- réponse aux besoins et aux développements spécifiques au niveau national et régional.

Plusieurs projets au sein du programme 2008-2011 du Centre présentent des liens étroits avec le travail de la Division des politiques

linguistiques. Les secrétariats des deux unités travaillent de manière active à promouvoir une certaine complémentarité et cohérence dans le travail effectué et à faire en sorte que les résultats pertinents des activités du CELV soient intégrés, le cas échéant, dans le travail de la Division et vice-versa. Les deux projets liés à la mise en œuvre du Portfolio européen des langues (ELP-WSU et ELP-TT2) sont un bon exemple de ce type de synergies. D'autres projets dans le domaine thématique de « l'évaluation », offrant une formation pour établir un lien avec les examens de langues au *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) et, dans le domaine de « l'éducation plurilingue », traitant de l'enseignement des langues minoritaires et des langues d'instruction, sont également mis en œuvre en étroite coopération avec la DPL.

Le Secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a également été régulièrement tenu au courant des activités du Centre et un représentant a participé à la réunion de réseau du projet « Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue » (EBP-ICI).

Journée européenne des langues (JEL), 26 septembre 2010

Sur l'initiative du Conseil de l'Europe, la Journée européenne des langues est célébrée chaque année le 26 septembre afin de promouvoir la richesse culturelle et le plurilinguisme en Europe et d'encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Depuis son lancement en 2001, des centaines de manifes-

tations sont organisées chaque année en Europe et au-delà afin de célébrer les langues. Avec des activités souvent organisées sous forme d'événements à grande échelle dans les villes et centres-villes de tout le continent, ainsi que dans les écoles, universités, centres de formation pour adultes et entreprises, la JEL a un public potentiel de millions d'Européens.

La coordination de la Journée implique principalement le lancement d'initiatives de communication, la liaison avec les relais nationaux, la distribution des supports promotionnels de la JEL, ainsi que le maintien et le développement d'une plateforme internet de la JEL.

Parmi les nouveautés au sein de la vaste panoplie de fonctionnalités, banques de données et instruments déjà disponibles sur le site de la JEL (www.coe.int/edl), un jeu sur les « compétences linguistiques » a été lancé en septembre. Ce jeu représente un moyen simple pour aider les apprenants en langues à se familiariser avec les niveaux de référence définis dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) et à évaluer leur niveau de maîtrise des langues qu'ils connaissent. L'échelle de référence, élaborée dans le cadre du CECR du Conseil de l'Europe en 2001, est une norme européenne reconnue pour évaluer le niveau de maîtrise des langues des personnes et est largement utilisée dans les systèmes nationaux d'éducation aux langues, dans la certification et par les employeurs.

Bien que la JEL ait eu lieu cette année un dimanche, un nombre impressionnant de visites a été enregistré sur le site de la JEL.

La JEL 2010 en chiffres

- Le site a été visité 300 000 fois au total pendant le mois de septembre.
- A la date du 26 septembre, 522 événements organisés dans 47 pays en Europe et dans le monde ont été enregistrés dans la base de données de la JEL pour 2010 (presque 90 événements ont été enregistrés respectivement pour l'Autriche et le Royaume-Uni). De nombreux événements impliquaient plusieurs pays participants (en additionnant tous les événements intéressant chaque pays, 810 événements au total ont été enregistrés). 150 événements supplémentaires ont été annoncés sur le groupe de Facebook mis en place pour la promotion de la Journée.
- Le communiqué de presse du Conseil de l'Europe, pour la première fois publié par la Présidence du Comité des Ministres, a été traduit par les Relais nationaux de la JEL en 20 langues nationales.
- La plupart des supports de la JEL ont été envoyés directement aux Relais pour distribution au niveau national ; 40 000 feuilles d'autocollants « Parle-moi », 30 000 cordons et 17 000 posters au total ont été envoyés aux groupes célébrant la Journée.

Pour marquer encore mieux la célébration de la JEL, un événement spécial a été organisé le 29 septembre au CELV avec une soixantaine d'élèves autrichiens et croates afin de célébrer la diversité linguistique. Les élèves croates ont présenté leur école en allemand et les élèves autrichiens en croate. Un concours de langues et des jeux linguistiques, axés sur les langues parlées dans les 47 Etats membres du Conseil

de l'Europe, ont été organisés. Les élèves autrichiens ont ensuite guidé leurs camarades croates dans la ville de Graz. Les enseignants de Graz et Nova Gradiska ont également évoqué la mise en place d'un projet d'échange scolaire pour permettre un apprentissage mutuel en tandem de la langue de l'autre.



7. Coopération avec d'autres institutions

Coopération avec la Commission européenne

Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne ont en commun leurs objectifs de préservation de la diversité linguistique et culturelle en Europe et de promotion de l'apprentissage et de l'utilisation des langues comme moyen de soutenir le dialogue interculturel, la cohésion sociale et la citoyenneté démocratique, ainsi que comme atout économique important dans une société moderne basée sur les connaissances. De part et d'autre, le besoin se fait sentir de consolider la coopération. Cela est particulièrement important en ce moment, étant donné que le Centre planifie la diffusion des résultats de son programme actuel et se prépare pour son programme d'activités 2012-2015.

En 2010, le CELV a intensifié ses efforts en vue d'étendre ses relations de travail avec l'unité Politique pour le multilinguisme de la Commission :

- des représentants de l'unité Politique ont pris part au lancement, en janvier, du Forum pour le réseau professionnel d'OING, à la célébration du 15^e anniversaire du CELV en juillet et à la réunion du Comité de direction du Centre en octobre ;
- la réunion qui s'est tenue en décembre avec le directeur général de la DG Education et Culture a porté essentiellement sur le développement d'autres domaines éventuels de coopération ;
- au moins un quart des projets du CELV illustre différentes possibilités de mettre en place des synergies entre les travaux du Conseil et ceux de la Commission. Le

Portfolio européen pour les enseignants en langues est un exemple concret à cet égard. La mise en œuvre de cet outil du Centre traduit dans dix langues est actuellement en phase de test. Le projet et la publication se fondent sur les conclusions du *Profil européen commun pour la formation des enseignants de langues en Europe – un cadre de référence*, financé par la Commission et produit par l'université de Southampton (Royaume-Uni) ;

- le nombre de demandes adressées au Centre pour qu'il devienne partenaire de projets financés dans le cadre du programme d'apprentissage tout au long de la vie de la Commission européenne a considérablement augmenté en 2009/2010. Après approbation de son Comité de direction, le Centre est actuellement partenaire « à part entière » ou « associé » dans cinq projets/campagnes financés par la Commission européenne, notamment dans un projet triennal en faveur d'une « Education de qualité en romani pour l'Europe ».

Coopération avec des OING professionnelles

Le Forum pour le réseau professionnel est constitué d'associations et d'institutions internationales qui ont des valeurs communes et une expertise similaire dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. Sous les auspices du CELV, les membres du Forum ont convenu de partager leur savoir-faire et se sont engagés à travailler ensemble dans des domaines d'intérêt commun afin d'améliorer l'éducation aux langues.

La réunion constitutive du Forum pour le réseau professionnel a eu lieu au CELV le 7 janvier avec les neuf grandes OING professionnelles actives dans le domaine de l'éducation aux langues. Au cours de cette réunion, le CELV et des représentants de la Division des politiques linguistiques et de la Commission européenne ont signé un modèle général d'accord de coopération. La Déclaration de Graz, qui a été rendue publique au printemps 2010 à l'issue de la réunion de lancement du Forum pour le réseau professionnel, a eu une influence significative sur les directions suivies par les membres fondateurs de ce forum. Dans le cas du CELV, ce document constitue le fondement de l'appel à manifestations d'intérêt pour le programme 2012-2015 du Centre. Par ailleurs, l'Association européenne des parents d'élèves (EPA), le Réseau européen des instituts culturels nationaux (EUNIC) et l'Association internationale du multilinguisme (IAM) ont adhéré au Forum en cours d'année.

Le Forum constitue un nouveau pilier majeur de coopération pour le CELV. Il a contribué à identifier des domaines prioritaires pour le futur programme du Centre et offre un moyen de diffusion supplémentaire et efficace.

Le Réseau s'est à nouveau réuni début janvier 2011 pour évoquer en particulier le développement de la coopération dans le cadre du programme *L'apprentissage par les langues* du CELV, la diffusion des résultats du programme *Valoriser les professionnels en langues* et la conférence du Centre qui aura lieu en septembre 2011 et fera office de charnière entre ces deux programmes.

Coopération avec d'autres Etats

Canada

Sur la base de la Note sur la coopération et la liaison signée par le CELV et l'Institut des

langues officielles et du bilinguisme (ILOB) de l'université d'Ottawa en janvier 2008, l'ILOB a identifié six projets qui correspondaient le plus directement aux domaines prioritaires de recherche au Canada et a proposé des experts canadiens provenant de diverses institutions canadiennes pour agir à titre de membres d'équipe du projet ou de personnes ressources pour les projets sélectionnés. La participation des experts canadiens est prise en charge par le Canada pour la durée des projets.

La participation d'experts canadiens dans les projets du CELV apporte des avantages réciproques. Elle contribue à mettre en valeur au niveau international l'expertise et les compétences canadiennes en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues dans les domaines spécifiques abordés par les projets respectifs ; le Canada peut en outre profiter pleinement des méthodes, stratégies et bonnes pratiques européennes en matière d'enseignement des langues et de recherche dans un environnement plurilingue et multiculturel.

Le Directeur du CELV a été invité à prononcer un discours liminaire à l'occasion d'une conférence organisée en avril par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB) à Ottawa. Cette invitation a permis d'établir de nouveaux contacts au Canada dans l'optique de l'adhésion de ce pays à l'Accord partiel élargi. En plus des rencontres avec des associations et des ONG actives dans le domaine de l'éducation aux langues, des visites officielles ont été organisées par l'ILOB au ministère du Patrimoine culturel, au Commissariat aux langues officielles et au Conseil des ministres de l'Éducation.

Le premier événement officiel du CELV a également eu lieu à l'université d'Ottawa le 30 septembre 2010. En coopération avec l'ILOB et l'Association canadienne des professeurs de langues secondes (ACPLS), l'équipe du CELV chargée du projet « Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère + conscience plurilingue et pluriculturelle » (CONBAT+) a organisé avec succès un colloque et un atelier à l'intention des participants canadiens sur l'équité, les compétences et les démarches multiculturelles en Europe et au Canada. Ces événements ont porté principalement sur la mise en œuvre pratique des politiques pour le plurilinguisme dans la salle de classe, avec la présentation d'exemples de supports pluridisciplinaires liés aux différentes disciplines scolaires évoquées.

La participation canadienne présente également l'avantage de mieux faire connaître le CELV et ses services au Canada. Cet indicateur encourageant montre que la participation concrète d'experts canadiens aux activités du CELV permet de progresser en vue de la réalisation d'un objectif clé de la Note de coopération : l'adhésion du Canada à l'Accord partiel.

En outre, le Canada, représenté par l'ILOB, a continué à être un membre très actif du Forum pour le réseau professionnel et du réseau des Points de contact du CELV, en faisant la promotion des travaux du CELV lors de conférences organisées par l'Institut et en diffusant les publications du CELV.

DE DROITE A GAUCHE : Catherine Seewald (CELV, Information et Documentation), Anna Kehl (CELV, Communication), Emyr Davis (ALTE, Association des examinateurs en langues en Europe), Martin Hope (EUNIC - British Council), Rob Williams (ICC, International Certificate Conference), Johannes Theiner (EPA, Association européenne des parents d'élèves), Johann Fischer (CercleS, Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur), Maurizio Viezzi (CEL/ELC, Conseil européen pour les langues/European Language Council), Gudrun Erickson (EALTA, Association européenne pour l'élaboration des tests et l'évaluation), Terry Lamb (Fédération internationale des professeurs de langues vivantes), Aline Germain-Rutherford (ILOB, Université d'Ottawa), Britta Hufeisen (IAM, Association internationale du multilinguisme), Peter Brown (EAQUALS, Association européenne des services linguistiques de qualité), Wolfgang Mackiewicz (CEL/ELC, Conseil européen pour les langues/European Language Council), Bernd Rüschoff (AILA, Association internationale de linguistique appliquée), Alan Dobson (CELV, Président du Comité de direction)



Autres associations/institutions

La coopération avec la Fédération internationale des professeurs de langues vivantes (FIPLV) est à la base du projet « Associations linguistiques et soutien coopératif » (LACS) mené dans le cadre du programme actuel du Centre. Ce projet traite de la diffusion des résultats des travaux du CELV par le biais de réseaux d'associations d'enseignants en langues. L'Association européenne de services linguistiques de qualité (EAQUALS), l'Institut néerlandais pour la mesure dans le domaine éducatif (CITO), le CLIL Cascade Network (CCN), l'Association nationale des conseillers en langues (Royaume-Uni), l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), la Confédération européenne des centres linguistiques de l'enseignement supérieur (CercleS), l'Université linguistique d'Etat de Moscou, l'Association internationale des professeurs d'allemand (IDV), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et l'Association internationale éducation et diversité linguistique et culturelle (EDiLiC) sont d'autres institutions partenaires de coopération au titre des projets du nouveau programme.

L'initiative majeure du Réseau européen des instituts culturels nationaux (EUNIC), « Une Europe riche en langues », menée par le British Council a été lancée en novembre 2010 après acceptation d'une demande de financement de la Commission européenne. Ce projet vise à identifier des indicateurs concernant les politiques linguistiques, l'utilisation des langues et les attitudes par rapport à l'apprentissage des langues. Il entend faire évoluer la perception qu'ont les gens de l'importance des langues,

induire des changements au niveau institutionnel et aider à établir des priorités dans les pays européens pour aboutir à un changement des politiques, si possible avant 2020. En tant que partenaire associé au projet, le CELV offre son expertise en ce qui concerne le développement de la structure du projet, met à disposition le réseau d'experts du CELV et organise l'accueil d'événements liés au projet.



8. Commentaires budgétaires

Le budget du CELV pour 2010, dont 1 702 500 € viennent des contributions des Etats membres, a été approuvé lors de la 1071^e réunion des Délégués des Ministres le 25 novembre 2009. Sont venus s'y ajouter un report d'environ 230 000 € émanant du compte du programme 2009 et 6 000 € du budget du personnel et des frais généraux. Le budget de travail du CELV pour 2010 s'élevait donc au total à 1 938 500 €. Les fonds disponibles aideront le Centre à allouer suffisamment de ressources financières pour 2011, année du programme qui occasionnera le plus de dépenses. En effet, 2011 marque la culmination du programme avec la publication des résultats de tous les projets et leur promotion dans le cadre d'une conférence à grande échelle.

Le total des dépenses en 2010 était à hauteur de 1,689 million €. Les catégories suivantes représentent les principaux domaines de dépenses du programme pour l'année (les pourcentages entre parenthèses sont ceux de 2009) :

- voyage et séjour : 57 % (47 %) ;
- publications/supports promotionnels : 10 % (6 %) ;
- honoraires : 17 % (22 %) ;
- interprétation : 8 % (8 %) ;
- développement internet/maintenance informatique et télécommunications : 5 % (4 %) ;
- frais postaux : 2 % (2 %).

Malgré une hausse des dépenses de voyage et de séjour par rapport à 2009 en raison du nombre plus important de réunions de réseaux, de petites économies ont été faites par rapport aux dépenses prévues pour le transport, le coût moyen du billet (voyage en avion acheté par le Centre) ayant baissé de 1 %.

En avril 2010, l'activité des volcans islandais a quelque peu perturbé le calendrier de réunions du CELV. Une réunion a été reportée à l'automne et une réunion de réseau, à laquelle vingt participants devaient être présents, a dû être annulée. L'aspect positif inattendu de la gêne causée au niveau des déplacements est le fait que cela a permis de tester des solutions de communication alternatives par internet. En remplacement de la réunion de réseau à Graz prévue pour le projet « Evaluation des compétences d'écriture et de lecture des jeunes apprenants en relation avec le Cadre européen commun de référence pour les langues » (AYLLIT), des activités de formation en ligne ont été mises en place utilisant notamment l'outil de sondage du site internet du Centre afin d'aider les participants du réseau à évaluer les niveaux des textes produits par les jeunes apprenants en tenant compte de l'échelle de référence du CECR.

9. Le pays hôte

L'Association autrichienne du CELV (*Verein EFSZ in Österreich*), en tant que partenaire local du CELV à Graz, remplit l'engagement de l'Autriche, pays hôte, à pourvoir au Centre un siège et un secrétariat local. Sa principale fonction est d'entretenir et de développer les locaux du CELV et d'offrir une assistance logistique au quotidien. Elle joue également un rôle appréciable en tant qu'interface entre le Centre et les organes nationaux, régionaux et locaux.

Cette fonction consiste entre autres pour l'Association autrichienne à organiser des initiatives et à faciliter les synergies entre le CELV et la région. Elle soutient les événements destinés à un public local ou régional élargi intéressé et s'efforce de faciliter la diffusion des résultats des projets du CELV dans la région.

Dans ce contexte, l'Association a également invité toutes les institutions de Graz travaillant

dans le domaine des langues à se rassembler au sein du *Sprachennetzwerk Graz* (le Réseau linguistique de Graz). Celui-ci offre une plateforme pour la mise en place et le renforcement des synergies et l'échange d'informations. Au-delà de l'objectif général de promotion du plurilinguisme, le Réseau a pour but de rendre les compétences des institutions siégeant à Graz plus visibles au niveau à la fois national et européen et de souligner la spécificité de la ville comme lieu d'expertise dans le domaine des langues. Un premier projet commun a consisté à promouvoir l'utilisation du Portfolio européen des langues dans les écoles styriennes par la distribution gratuite de portfolios, par une aide à la formation continue pour les enseignants concernés et par la production d'une vidéo expliquant ce qu'est le PEL et comment il fonctionne. Actuellement disponible dans trois langues, cette vidéo est largement distribuée au niveau local et dans les Etats membres du CELV.



10. L'année 2010 en quelques chiffres

877	participants aux activités financés par le CELV
43	événements organisés par le CELV
76	autres événements soutenus par le CELV
19	projets actifs au sein du programme <i>Valoriser les professionnels en langues</i>
2	nouvelles publications
70	publications téléchargeables gratuitement
>490 000	consultations des publications du CELV sur le site web de ce dernier
>3,5 millions	de pages visionnées sur la plateforme web du CELV
>6 640	abonnés à la <i>Gazette européenne des langues</i>
>522	événements organisés dans 47 pays européens pour la Journée européenne des langues
150	experts inscrits dans la banque de données des experts du CELV
143	activités enregistrées dans le calendrier international des événements du CELV
1,69 million €	de dépenses totales pour le CELV

Ce rapport est également disponible à l'adresse suivante : <http://govboard.ecml.at>.

11. Projets au sein du programme 2008-2011

Domaine thématique

A. L'évaluation

EPOSTL2

Pilotage et mise en œuvre du Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale

Coordination : David Newby, Autriche

<http://epostl2.ecml.at>

ECEP

Encourager la culture de l'évaluation chez les professionnels

Coordination : Marie Berchoud, France (2008-2009), Enrica Piccardo, Italie/France (2010-2011)

<http://ecep.ecml.at>

AYLLit

Evaluation des compétences d'écriture et de lecture des jeunes apprenants en relation avec le *Cadre européen commun de référence pour les langues*

Coordination : Angela Hasselgren, Royaume-Uni

<http://ayllit.ecml.at>

GULT

Cahier des charges pour l'évaluation en langues à l'université

Coordination : Johann Fischer, Allemagne

<http://gult.ecml.at>

CEF-ESTIM

Grille d'estimation des niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* pour les enseignants

Coordination : Claire Tardieu, France

<http://cefestim.ecml.at>

QualiTraining2

Formation à la qualité au niveau de la base

Coordination : Laura Muresan, Roumanie

<http://qualitraining2.ecml.at>

RelEx and ClassRelEx

Formation pour relier les examens de langues au *Cadre européen commun de référence pour les langues*

Mise en relation de l'évaluation en classe avec le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR)

Coordination : José Noijons, Pays-Bas

<http://relex.ecml.at>

Domaine thématique

B. La continuité de l'apprentissage des langues

DOTS

Développement des compétences d'enseignement en ligne

Coordination : Ursula Stickler, Royaume-Uni

<http://dots.ecml.at>

ELP-WSU

Emploi du Portfolio européen des langues (PEL) à l'échelle de l'établissement scolaire

Coordination : David Little, Irlande

<http://elp-wsu.ecml.at>

ELP-TT2+3

Former les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues - projets de suivi

Coordination : Margarete Nezbeda, Autriche

<http://elp-tt2.ecml.at>

E-VOLLution

Examen de logiciels pionniers pour les technologies en réseau dans l'enseignement des langues à orientation professionnelle

Coordination : Anthony Fitzpatrick, Espagne

<http://evollution.ecml.at>

PLURIMOBIL

Les programmes de mobilité au service de l'éducation plurilingue et interculturelle - Outils pour les enseignants en langues

Coordination : Miriam Egli Cuenat, Suisse

<http://plurimobil.ecml.at>

Domaine thématique

C. Les contenus et l'éducation aux langues

EPLC

Enseignement précoce par des contenus

Coordination : Renate Krüger, Allemagne

<http://eplc.ecml.at>

CLIL-CD

Conception de curriculums pour l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère

Coordination : María Jesus Frigols, Espagne

<http://clil-cd.ecml.at>

CLIL-LOTE-START

Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue autre que l'anglais - premiers pas

Coordination : Kim Haataja, Finlande

<http://clil-lote-start.ecml.at>

CLIL-LOTE-GO

Bonnes pratiques dans l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue

étrangère pour les langues autres que l'anglais

Coordination : Gérald Schlemminger, France

<http://clil-lote-go.ecml.at>

ConBaT+

Enseignement EMILE + conscience plurilingue et pluriculturelle

Coordination : Mercè Bernaus, Espagne

<http://conbat.ecml.at>

Domaine thématique

D. L'éducation plurilingue

CARAP

Un cadre de référence pour les approches plurielles

Coordination : Michel Candelier, France

<http://carap.ecml.at>

EBP-ICI

Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue

Coordination : Claude Cortier, France et

Marisa Cavalli, Italie

<http://ebp-ici.ecml.at>

MARILLE

L'enseignement majoritaire des langues comme base pour l'enseignement plurilingue

Coordination : Klaus-Börge Boeckmann, Autriche/Allemagne

<http://marille.ecml.at>

LACS

Associations linguistiques et soutien coopératif

Coordination : Terry Lamb, Royaume-Uni

<http://lacs.ecml.at>

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Bureau du Comité de direction du CELV (composition en 2010)

M. Alan Dobson, Président
 Mme Jutta Gehrig, Vice-Présidente
 Mme Irena Mašková, Vice-Présidente
 Mme Mireille Cheval, membre du Bureau
 Mme Eva Engdell, membre du Bureau
 Mme Veselina Ganeva, membre du Bureau
 M. Eyjólfur Már Sigurdsson, membre du Bureau
 Mme Dagmar Heindler, observatrice permanente auprès du Bureau

Secrétariat du CELV

Directeur exécutif
 M. Waldemar Martyniuk
 Mme Sylvie Ivens-Brunelle (secrétaire)

Programme

Mme Susanna SLIVENSKY (Directrice des programmes/Directrice exécutive adjointe)
 Margit Huber
 Erika Komon

Administration

Michael ARMSTRONG (Chef de l'Administration)
 Nathalie Gignoux
 Perrine Lamacq

Centre de communication, de documentation et de ressources

Catherine Seewald
 Anna Kehl
 Christian Friedrich

Association autrichienne

Ursula Newby (Administratrice)
 Stefanie Öttl

Adresses utiles

Journée européenne des langues
 26 septembre
<http://www.coe.int/edl>

La Gazette européenne des langues
<http://www.ecml.at/gazette>

Publications du CELV
<http://www.ecml.at/publications>

Points de contact nationaux du CELV
<http://contactpoints.ecml.at>

Autorités nationales de nomination
<http://nomination.ecml.at>

Comité de direction du CELV
<http://govboard.ecml.at>

Conseil de l'Europe : www.coe.int

- Division des politiques linguistiques
www.coe.int
- Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
www.coe.int/minlang
- Bulletin de l'éducation
www.coe.int/education

The European Centre for Modern Languages

Promoting excellence in language education

Established in 1994 in Graz, Austria, as a Council of Europe institution, the ECML focuses on bridging the gap between language policy theory and classroom learning practice. This unique intergovernmental centre offers concrete approaches to issues and challenges facing Europe's multicultural societies in a period of unparalleled change and mobility.

The ECML, guided by its 34 member states, is committed to the Council of Europe's policy of fostering linguistic and cultural diversity as a means of promoting intercultural dialogue, democratic citizenship and human rights.

Le Centre européen pour les langues vivantes

Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Une institution du Conseil de l'Europe mise en place en 1994 à Graz, en Autriche, le CELV tente de rapprocher les théories issues des politiques linguistiques et les pratiques réelles d'apprentissage en classe. Ce centre intergouvernemental unique propose des approches concrètes face aux questions et aux défis posés aux sociétés multiculturelles en Europe à une époque de changement et de mobilité sans pareils.

Le CELV, sous la direction de ses 34 Etats membres, travaille conformément à la politique du Conseil de l'Europe consistant à encourager la diversité linguistique et culturelle dans le but de promouvoir le dialogue interculturel, la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme.

Das Europäische Fremdsprachenzentrum

Für Sprachenbildung auf höchstem Niveau

Das EFSZ, eine Einrichtung des Europarates, wurde 1994 in Graz, Österreich, gegründet, um die Kluft zwischen der Theorie der Sprachenpolitik und der Praxis des Sprachenunterrichts zu überbrücken. Diese einzigartige zwischenstaatliche Einrichtung bietet den multikulturellen Gesellschaften Europas in einer Zeit tiefgreifender Veränderungen und Mobilität konkrete Ansätze, um diesen Herausforderungen zu begegnen.

Unter der Leitung von seinen 34 Mitgliedsstaaten ist das EFSZ der Politik des Europarates zur Förderung der sprachlichen und kulturellen Vielfalt verpflichtet, um Menschenrechte, den interkulturellen Dialog und Kompetenzen für demokratisches Handeln zu stärken.